



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JANVIER 2023

Le 24 janvier 2023 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Charles LENOIR, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LEJEUNE, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Jonathan NOEL,

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

François CRAMILLY à Charles LENOIR, Marie-Claude BEAUFILS à Elisabeth BIDEAUX, Béatrice TASSERY à Patrick CALLAIS, Juan Carlos VEGAS à Monique COURSELLE,

Absent(s) :

François LANGLOIS

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Christian LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres

En Exercice	27
Présents	22
Qui ont pris part à la délibération	26
Pour	26
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS VILLE - CM/23/018

Il est rappelé au Conseil Municipal que le statut de la Fonction publique territoriale pose comme principal outil de gestion des ressources humaines le tableau des emplois, soumis par délibération au Conseil municipal, après consultation du Comité Social Territorial.

La mise à jour du tableau des emplois est rendue nécessaire du fait de plusieurs actualités RH :

Concernant les emplois permanents occupés par des agents titulaires de la fonction publique :

- Transfert d'un grade d'adjoint administratif du tableau des agents titulaires vers les emplois permanents occupés par des contractuels permanents suite à un recrutement de contractuel :
 - -1 Adjoint administratif – catégorie C – filière Administrative - temps complet
- Transfert d'un grade d'adjoint d'animation du tableau des emplois permanents occupés par des contractuels permanents vers celui des agents titulaires suite à une titularisation :
 - +1 Adjoint d'animation – catégorie C – filière Animation - temps complet
- Suppression de deux grades d'Adjoint technique du tableau des emplois des agents titulaires du fait du départ en retraite de deux agents et du recrutement de deux agents contractuels permanents :
 - -2 adjoints techniques – catégorie C – filière Technique - temps complet
- Suppression du grade d'Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe du tableau des agents titulaires du fait du départ en retraite d'un agent titulaire :
 - -1 assistant de conservation principal 1^{ère} classe – catégorie B – filière Culturelle - temps non complet (28 heures)

Concernant les emplois permanents occupés par des contractuels permanents :

- Transfert d'un grade d'adjoint administratif du tableau des agents titulaires vers les emplois permanents occupés par des contractuels permanents :
 - +1 Adjoint administratif – catégorie C – filière Administrative - temps complet

- Transfert d'un grade d'adjoint d'animation du tableau des emplois permanents occupés par des contractuels permanents vers celui des agents titulaires suite à une titularisation :
 - -1 Adjoint d'animation – catégorie C – filière Animation - temps complet
- Création de trois emplois rattachés au grade d'Adjoint technique dans le cadre de la réorganisation, à effectifs constants, de l'activité de l'entretien et la restauration (suppression à terme des 3 grades d'agents non permanents suite à la pérennisation des agents contractuels non permanents) :
 - +3 Adjoints techniques – catégorie C – filière Technique - temps complet
- Suppression du grade d'Adjoint technique du tableau des emplois permanents du fait du départ par rupture conventionnelle d'un agent contractuel permanent :
 - -1 adjoint technique – catégorie C – filière Technique - temps complet

Concernant les emplois non permanents occupés par des contractuels permanents :

- Suppression du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe du tableau des emplois non permanents du fait de la consolidation de cette activité parmi les emplois permanents occupés par des contractuels permanents :
 - -1 rédacteur principal 2^{ème} classe – catégorie B – filière administrative - temps complet

Par conséquent, il est précisé au Comité Technique le tableau des emplois global mis à jour au regard des modifications susmentionnées, en différenciant :

- le tableau des emplois permanents occupés par des fonctionnaires
- celui des emplois permanents occupés par des agents contractuels permanents
- celui des emplois non permanents occupés par des agents contractuels non permanents (renforts ponctuels et contrats estivaux)

**EMPLOIS OCCUPES PAR DES AGENTS TITULAIRES
DE LA FONCTION PUBLIQUE**

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	1	TC
A	Attaché principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 2			

B	Rédacteur	3	
B	Rédacteur principal de 2ème classe	3	TC
B	Rédacteur principal de 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux: 7			
C	Adjoint administratif territorial	6	TC
C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	6	TC
C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	10	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 22			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			31

FILIERE TECHNIQUE			
A	Ingénieur principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux: 1			
B	Technicien territorial	0	TC
B	Technicien principal de 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux: 1			
C	Adjoint technique territorial	33	dont 1 à 30h
C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3	TC
C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	3	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints techniques : 39, dont 1 à 30h			
C	Agent de maîtrise	3	2 TC et 1 TNC (17h30)
C	Agent de maîtrise principal	4	TC
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 7 dont 1 TNC (17h30)			
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			48 dont 1 à 30h et 1 à 17h30

FILIERE ANIMATION			
B	Animateur	1	TC
B	Animateur principal de 2ème classe	2	TC
B	Animateur principal de 1ère classe	2	Dont 1 TNC (28h)
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 5 dont 1 TNC (28h)			
C	Adjoint territorial d'animation	17	TC
C	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	TC
C	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints territorial d'animation : 19			
TOTAL FILIERE ANIMATION			24 dont 1 TNC (17h30)

FILIERE MEDICO SOCIALE			
A	Assistant socio-éducatif	1	TC
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 1			
A	Educateur de Jeunes Enfants	1	TC
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 1			
C	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	TC
C	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	5	TC
total du cadre d'emploi des ATSEM : 6			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			8

FILIERE CULTURELLE			
A	Bibliothécaire	1	TC
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 1			
C	Adjoint territorial du patrimoine	1	TC
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine : 2			
TOTAL FILIERE CULTURELLE			3

FILIERE SECURITE			
B	Chef de service	1	TC
total du cadre d'emploi des Chefs de service PM : 1			
C	Gardien-brigadier de police municipale	4	TC
C	Brigadier-chef principal	5	TC
total du cadre d'emploi des Agents de PM : 9			
TOTAL FILIERE SECURITE			10
TOTAL TOUTES FILIERES CONFONDUES			124

**EMPLOIS PERMANENTS OCCUPES PAR DES AGENTS
CONTRACTUELS PERMANENTS**

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	2	TC
A	Attaché principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 3			
C	Adjoint administratif territorial	5	TC
C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	0	TC
C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	TC

total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 6

TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE

9

FILIERE TECHNIQUE

A	Ingénieur	1	TC
A	Ingénieur principal	0	TC
total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux: 1			
B	Technicien	1	TC
B	Technicien principal de 2ème classe	0	TC
B	Technicien principal de 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux: 2			
C	Adjoint technique territorial	8	TC
C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	0	TC
C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints techniques : 8			
C	Agent de maîtrise	0	TC
C	Agent de maîtrise principal	0	TC
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 0			
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			11

FILIERE ANIMATION

B	Animateur	0	TC
B	Animateur principal 2ème classe	0	TC
B	Animateur principal 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 0			
C	Adjoint territorial d'animation	6	TC
C	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	0	TC
C	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints d'animation : 6			
TOTAL FILIERE ANIMATION			6

FILIERE MEDICO SOCIALE

A	Assistant socio-éducatif	0	TC
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 0			
A	Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 0			
C	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	0	TC
C	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	0	TC
total du cadre d'emploi des ATSEM : 0			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			0

FILIERE CULTURELLE			
A	Bibliothécaire	0	TC
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 0			
B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothécaires : 0			
C	Adjoint territorial du patrimoine	1	28h
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	0	TC
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine : 1			
TOTAL FILIERE CULTURELLE			1 28h

TOTAL AGENTS CONTRACTUELS PERMANENTS TOTAL TOUTES FILIERES CONFONDUES	27
--------------------------------------------------------------------------	----

**EMPLOIS NON PERMANENTS OCCUPES PAR DES AGENTS CONTRACTUELS
NON PERMANENTS**

catégorie	grade de rattachement	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
C	Adjoint administratif territorial	3	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 3			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			3

FILIERE TECHNIQUE			
C	Adjoint technique territorial	7	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints techniques : 7			
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			7

FILIERE ANIMATION			
C	Adjoint territorial d'animation	12	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints d'animation : 12			
TOTAL FILIERE ANIMATION			12

TOTAL AGENTS CONTRACTUELS NON PERMANENTS TOUTES FILIERES CONFONDUES	22
------------------------------------------------------------------------	----

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à l'Administration
Publique Territoriale,

VU l'avis favorable du Comité social territorial du 24/01/2023.

DECIDE de modifier le tableau des emplois de la Ville, tel que présenté ci-dessus

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet emploi créé est inscrit au budget au chapitre 012 (Charges de personnel),

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire
Le 26 janvier 2023

Patrick CALLAIS,
MAIRE

